



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 22 novembre 2023

### Délibération n° 2023-194

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - LAVERGNE Cécile.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

#### Fonction public – Personnels contractuels

#### Gérance de l'agence postale - Renouvellement d'un Contrat à Durée Déterminée

Ce contrat concerne l'agent recruté en renfort afin d'assurer la continuité du service de l'agence postale les samedis matins à l'occasion de l'absence de la gérante principale.

Madame le Maire propose donc de créer à nouveau ce poste dans le cadre d'un contrat à durée déterminée sur emploi permanent.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que la commune employeur compte plus de 1 000 habitants tels qu'en atteste le dernier recensement,

Vu l'ouverture de l'agence postale chaque samedi mobilisant un agent de 9 h 00 à 12 h 30,

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- de créer un poste en contrat à durée déterminée d'une année à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 à raison de de 3 H 30 par mois. Des heures complémentaires pourront être effectuées selon les nécessités du service. L'indice de rémunération serait fixé à l'indice brut 397 majoré 361 et suivra les évolutions obligatoires du législateur,
- cette création n'apporte pas de modification au tableau des effectifs.

Publication dématérialisée du **1 DEC. 2023**  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20231122-2023-194  
Reçu le **30 NOV. 2023**

